ANSOUIS - PERTUIS - Le Pays d'Aigues à vélo - jour 2

Ansouis

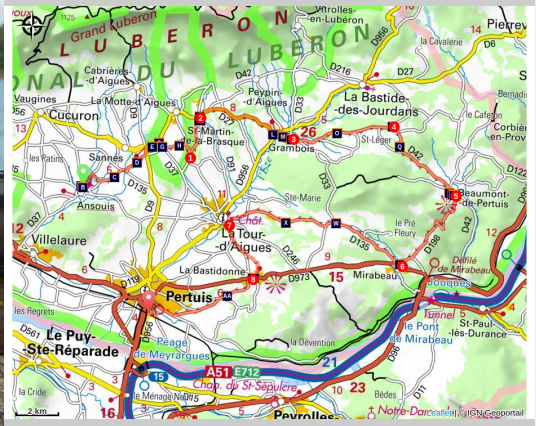

Pause à l'étang de La Bonde (©Nelson Valbrun - VLP)

Seconde étape de la grande boucle du "Pays d'Aigues à vélo" (circuit n°14 avec signalétique permanente) qui chemine entre les villages du sud Luberon. Un vrai bonheur !

Cette seconde étape du tour du ''Pays d'Aigues à vélo'', qui relie Ansouis à Pertuis, est un peu plus mouvementée que la première ; les montées régulières et descentes élancées se succèdent. Vous passerez ainsi, en suivant aisément le balisage permanent, d'un hameau blotti à un village perché comme un phare. Vous profiterez de la beauté inoubliable des paysages, des places ombragées et des fontaines, et des prestataires touristiques marqués "Acceuil Vélo".

Infos pratiques

Pratique : Vélo

Durée : 5 h

Longueur : 53.3 km

Dénivelé positif : 810 m

Difficulté : Moyen

Type : Itinérance

Thèmes : Eaux et rivières, Patrimoine et histoire, Produits du terroir

Accessibilité : Cyclosportif, VTC

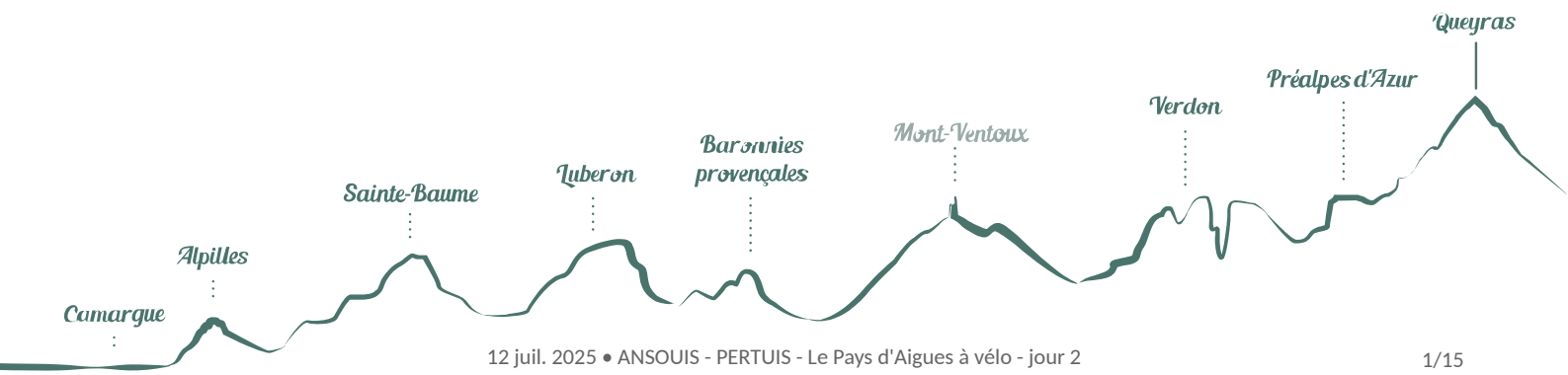

Itinéraire

Départ : Place de la Vieille Fontaine, située au pied nord du village d'Ansouis
Arrivée : Gare sncf, au sud du centre ancien de Pertuis
Balisage : Vélo

De la Place de la Vieille Fontaine, s'engager à gauche sur la petite route du quartier Le Grand Pibaraud. Au croisement en Y, prendre à droite et 370 m plus loin, bifurquer à droite Chemin de l'Abouaud Brinde. Déboucher sur la D37 et l'emprunter à gauche, direction l'Etang de la Bonde. Virer à gauche (D9) puis à droite (D27). Passer l'entrée de l'étang et 500 m plus loin, bifurquer à droite (D37). Virer à gauche Chemin des Escabots et continuer à droite (D120).
1- Au carrefour de la D165, virer à gauche en direction de Saint-Martin-de-La Brasque. À l'Y 250 m plus loin, quitter la D165 et prendre à gauche. À l'entrée du village, virer à droite et traverser le grand parking. À l'angle de la mairie, tourner à gauche et avancer tout droit jusqu'à la D27.
2- Virer à droite, laisser partir à gauche l'itinéraire vélo "Autour du Luberon", et bien poursuivre la D27 jusqu'au pied du village de Grambois (circuit n°14). Avant le stop, tourner à gauche, déboucher sur la D956 puis prendre à droite au rond-point (D122). Franchir le pont sur l'Eze, gravir les lacets et atteindre le haut de Grambois.
3- Au rond-point, tourner à droite vers Beaumont-de-Pertuis. À l'Y poursuivre à gauche la D122 sur 4 km. Virer à droite en direction de Beaumont-de-Pertuis (tronçon de D42 commun avec l'itinéraire vélo "Autour du Luberon").
4- À l'intersection, laisser partir à gauche l'itinéraire vélo "Autour du Luberon" et poursuivre à droite (circuit n°14) vers le centre de Beaumont-de-Pertuis (D42).
5- Face à la mairie, virer à droite. Suivre la route de Mirabeau (D198). Dépasser Notre-Dame de Beauvoir, basculer et poursuivre jusqu'à Mirabeau.
6- Au pied de Mirabeau, juste après les tennis, virer deux fois à droite et emprunter la route de La Tour-d'Aigues (D135). Plus loin, tourner deux fois à gauche et une fois à droite, puis se laisser glisser jusqu'à La Tour-d'Aigues (D135). À hauteur l'entrée de Notre-Dame de Ferrage, continuer tout droit sur 150 m.
7- Au carrefour, virer à gauche en direction de La Bastidonne (D165). Plus loin à l'Y, poursuivre à gauche et rejoindre La Bastidonne (circuit n°14 toujours).
8- Juste après la mairie de La Bastidonne, virer à gauche rue des Ferrages et rue de Fonvieille. Passer à gauche sous le pont. Poursuivre ensuite le chemin des Condamines vers l'ouest. Devant le Haras de Castellane, virer à droite pour se diriger vers le centre de Pertuis. Dépasser le stade Saint-Roch et au feu, tourner à gauche bd Ledru-Rollin (D975). À peine 200 m plus loin, bifurquer à gauche rue Saint-Roch (panneau vélo ''Gare sncf''). Filer tout droit, sortir des lotissements et au laisser le passage, virer à droite pour rejoindre le parking et la Gare sncf de Pertuis.

Sur votre chemin...

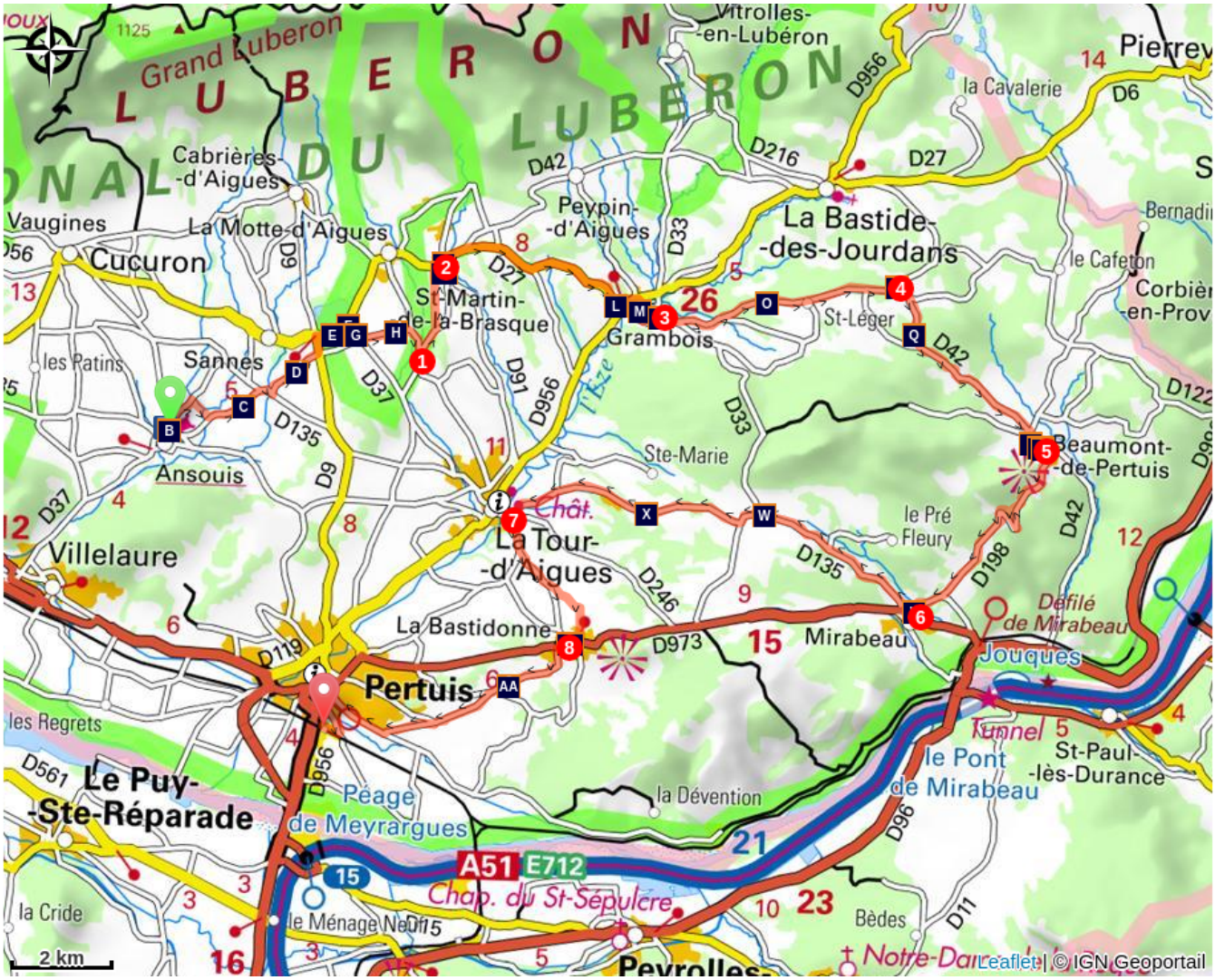

Le lavoir d'Ansouis (AA)

Ansouis, village perché (AB)

Le cycle de la vigne (AC)

AOC Luberon, savoir-faire reconnu (AD)

L'étang de la Bonde (AE)

La source du Mirail (AF)

La vie est douce à l'ombre des platanes... (AG)

2000 ans d'histoire de vignes (AH)

Les Marchés Paysans (AI)

Saint-Martin-de-la-Brasque (AJ)

Eglise paroissiale de Saint Martin de Tours (AK)

Paysage de Grambois (AL)

Verger conservatoire de Grambois (AM)

Le village de Grambois (AN)

Circaète Jean-le-Blanc (AO)

Camaïeu de rouge ou de bleu, je suis... ? (AP)

Quand le feu a du bon ! (AQ)

Lavoir à mosaïques (AR)

Fontaine moussue et son lavoir (AS)

La face cachée de Beaumont-de-Pertuis (AT)

Comme un air d'Italie (AU)

Le village de Mirabeau (AV)

Lignes électriques, menaces aériennes (AW)

Huppe fasciée (AX)

Dans la rue des Ferrages (AY)

L'Ecole-Mairie (AZ)

Une manière d'utiliser le vent ! (BA)

Toutes les infos pratiques

⚠ Recommandations

- Cet itinéraire emprunte des voies ouvertes à la circulation publique ; en toutes circonstances, il est donc impératif de rester prudent et de respecter le code de la route.
- À vélo, le port du casque est obligatoire pou rles moins de 12 ans et fortement recommandé pour les plus grands et les adultes !
- Même lorsque la visibilité est bonne, je porte des vêtements de couleurs vives, bien voyants ou rétroréfléchissants.

Profil altimétrique

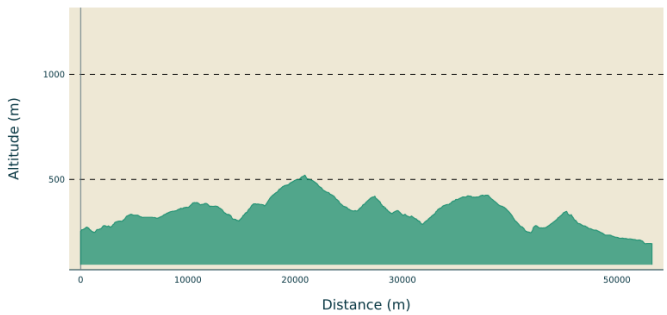

Altitude min 194 m
Altitude max 520 m

Accès routier

À 8 km au nord de Pertuis, par les D56 et D37.

Parking conseillé

Parking à proximité de l'office de tourisme, en contrebas de la route de Cucuron (D56)

Source

Vélo Loisir Provence

Lieux de renseignements

OTI Luberon Sud Tourisme

Le Château - BP 16, 84240 La Tour d'Aigues
contact@luberon-sud-tourisme.fr
Tel : +33 (0)4 90 07 50 29
https://www.luberon-sud-tourisme.fr/

OT Pertuis
Palce Mirabeau, 84120 Pertuis
Tel : +33 (0)4 90 79 15 56
http://www.tourismepertuis.fr/

Sur votre chemin...

Le lavoir d'Ansouis (AA)

Typique, avec deux bassins : l'un pour le lavage, l'autre pour le rinçage, alimenté par une eau claire. Les vêtements étaient d'abord trempés par les femmes, puis frottés au savon de Marseille, réputé pour être l'un des meilleurs détergents. Le linge était ensuite frappé vigoureusement au battoir pour en évacuer la saleté et le savon. Le rinçage exigeait de tordre et retordre le linge avant de l'égoutter. Certaines femmes en avaient même fait leur métier : les lavandières.

Crédit photo : ©Commune d'Ansouis

Ansouis, village perché (AB)

Le village s'est développé dès le Xe s. autour du château et de l'église (XIe s.), situés en hauteur sur un mamelon. Positionné à un carrefour stratégique de routes anciennes, Ansouis était le centre administratif et commercial d'une baronnie regroupant Cucuron, Sannes et la Motte-d'Aigues. Moins influent (les crises du XVIIIe s.), moins habité (l'exode rural du XIXe s.), le village a conservé sa forme urbaine dense du XVIe s. qui en fait tout son charme, ainsi qu'un rare et précieux témoignage.

Crédit photo : ©Marie Grenouilleau - PNR Luberon

Le cycle de la vigne (AC)

En hiver, la vigne entre dans une période de sommeil. Au printemps, les bourgeons végétatifs commencent à se développer : c'est la période de croissance des rameaux et des feuilles. En juillet, le feuillage continue à se développer, et les fleurs donnent des grains de raisins. En août, les raisins verts grossissent et mûrissent : ils se colorent soit en rouge soit en jaune. En automne, lors des vendanges, les raisins sont récoltés. En fin de saison, les feuilles vont rougir, sécher et tomber.

Crédit photo : ©Françoise Delville - PNR Luberon

AOC Luberon, savoir-faire reconnu (AD)

L’appellation d’origine contrôlée (AOC) Luberon, née en 1988, est le fruit d’un savoir-faire reconnu, entre traditions ancestrales transmises de génération en génération et innovations œnologiques. Elle produit les trois couleurs de vins : rouge, rosé et blanc. Entièrement située au cœur du Parc naturel régional du Luberon, l’appellation couvre 3 220 ha et génère environ 20 millions de bouteilles chaque année.

Crédit photo : ©Eric Garnier - PNR Luberon

L'étang de la Bonde (AE)

L’étang de la Bonde a été créé au XVe s. par le seigneur Fouquet d'Agoult, baron de Sault. Il souhaitait constituer une réserve d’eau pour le château de La Tour d’Aigues et fit alors construire un aqueduc. Longtemps, l’étang a alimenté un vaste réseau d’irrigation, soutenant le développement agricole de la vallée d’Aigues et participant à l’essor du territoire. Aujourd’hui encore, il joue un rôle dans l’irrigation et est devenu un lieu apprécié pour la baignade.

Crédit photo : ©Aline Salvaudon - PNR Luberon

La source du Mirail (AF)

L'exploitation de la source du Mirail, en amont de la Motte-d’Aigues, date du Moyen Âge. Sa présence insolite au milieu de terres arides en a fait l'objet de rivalités et de convoitises entre les riverains du pays d'Aigues. Source d’eau potable, elle abreuve de nombreux petits cours d'eau, affluents directs en rive droite de la Durance, comme l'Èze. Aujourd'hui, elle alimente principalement l'étang de la Bonde et sert à l'irrigation des terres par le réseau de la Société du Canal de Provence.

Crédit photo : ©Aline Salvaudon - PNR Luberon

La vie est douce à l'ombre des platanes... (AG)

Le Pays d'Aigues s'appuie sur le Luberon au nord et s'ouvre sur la vallée de la Durance au sud. Ce paysage au bassin doucement vallonné est dynamisé par l’alternance des forêts et des vignes. Les villages du Pays d'Aigues sont implantés à l’écart des zones inondables, pour la plupart sur des falaises ou des buttes, et orientés vers le sud. La vallée, riche en patrimoine bâti (mas, domaines) soulignée d'arbres remarquables, subit une pression croissante du bassin de vie d'Aix-en-Provence.

Crédit photo : ©Françoise Delville - PNR Luberon

2000 ans d'histoire de vignes (AH)

Contrairement aux idées reçues, la culture de la vigne dans le Luberon remonte à l'Antiquité. Les colons grecs ont introduit les premiers ceps, mais ce sont les Romains, grands amateurs de vin, qui ont réellement développé la viticulture sur le Pays d'Aigues. Au Moyen Âge, les ecclésiastiques, en particulier les grands monastères et les papes d'Avignon, ont contribué à renforcer l'importance de la vigne dans la région. Le Luberon s'est affirmé au XXe s. comme un terroir reconnu pour la qualité de ses vins.

Crédit photo : ©Eric Garnier - PNR Luberon

Les Marchés Paysans (AI)

Sur cette grande place, pour les amateurs de saveurs provençales, la marque "Marché Paysan" est déposée par le Parc naturel régional du Luberon. Les fromages de chèvre sont du coin, les fruits et légumes "du champ d'à côté" et le miel vient d'être récolté. Sur ces marchés aux couleurs exaltantes, les commerçants sont exclusivement des producteurs du Parc vendant eux-mêmes leurs produits (marché de Saint-Martin-de-la-Brasque, les dimanches matin de mai à octobre).

Crédit photo : ©Hervé Vincent

Saint-Martin-de-la-Brasque (AJ)

Le village naît en 1506, comme Peypin-d'Aigues, d'un accord entre les seigneurs et une quinzaine de familles vaudoises qui acceptent de venir repeupler les terres en friche. Les deux villages se complètent : Peypin ayant un excédent de forêts, et Saint-Martin de terres cultivables. Durant les persécutions de 1545, le village est pillé et brûlé. Saint-Martin fait partie des villes visées par l'édit de Mérindol du 20 mai 1545 : il suffisait d'en être originaire pour être envoyé aux galères.

Crédit photo : ©JP-Villegas - Luberon Sud Tourisme

Eglise paroissiale de Saint Martin de Tours (AK)

Ce bâtiment religieux fut construit entre 1626 et 1929 pour remplacer l'ancienne église ruinée, dédiée à Saint Martin de Tours. Sa modeste taille et son éloignement du village s'expliquent par un trop faible nombre de familles catholiques. La majorité de la population étant d'origine vaudoise. À l'intérieur, le retable date du XVIIIe s. La nef voûtée en berceau brisé continu, terminée par une abside en cul-de-four, en fait un édifice à l'architecture unique.

Crédit photo : ©JP-Villegas - Luberon Sud Tourisme

Paysage de Grambois (AL)

Ce village typique perché à 350 m sur un coteau escarpé s'est développé grâce à plusieurs facteurs lui offrant une position avantageuse. Au carrefour des axes Pertuis-Forcalquier et Lauris-Manosque, au sommet d'un promontoire permettant de dominer la vallée de l'Eze et qui se rattache au plateau de Saint-Léger, un territoire peu fertile, mais étendu et varié, qui associe des fonds de vallons humides à quelques coteaux bien exposés et à de larges parcours de pâturages forestiers.

Crédit photo : ©Eric Garnier - PNR Luberon

Verger conservatoire de Grambois (AM)

Le verger villageois de Grambois est aménagé au pied du village, sur un terrain panoramique doté d'un ancien pigeonnier restauré. Il est entretenu conjointement par la municipalité, les Gramboisiens et les Gramboisiennes, et le Parc naturel régional du Luberon. Ce verger conservatoire permet de perpétuer la culture de variétés anciennes de fruitiers et de rassembler une collection de 91 variétés traditionnelles du Luberon et de la Provence. Une belle conservation du patrimoine fruitier !

Crédit photo : ©Jean-Pierre Talichet - PNR Luberon

Le village de Grambois (AN)

Sur la place des remparts se côtoient plusieurs monuments tels que le château (ancienne demeure seigneuriale du XVIe s.), l'église Notre-Dame de Beauvoir du XIe s. et la Fontaine aux Bartavelles, un véritable décor de cinéma qu'a sélectionné Yves Robert pour ses tournages. Le village dispose aussi de deux sources aux caractères bucoliques : Fontsausse et Fontvérane. Autrefois nécessaires à la vie du village, les chemins les desservant ont gardé une trace de leur importance en prenant leurs noms.

Crédit photo : Séverine Besson - OT Luberon Côté Sud

Circaète Jean-le-Blanc (AO)

Fait unique parmi nos rapaces européens, le Circaète Jean-le-Blanc *(Circaetus gallicus)* est un nicheur forestier chasse les reptiles (serpents et gros lézards) à la vue dans les milieux ouverts (garrigues, pierriers, champs, vignes). Grand migrateur, il passe l'hiver au Sud du Sahara. 1,80 m d'envergure, ventre blanc, poitrine brune et vol battu sur place caractéristique, le Circaète Jean-le-Blanc ne passe pas inaperçu pour qui sait être attentif. Présent chez nous de mars à septembre, ce rapace original est un élément clé de notre patrimoine naturel.

Crédit photo : ©Alexis Maury Dalmazane - PNR Luberon

Camaïeu de rouge ou de bleu, je suis... ? (AP)

Les fleurs "amies des moissons", dites messicoles, colorent les champs provençaux dès la fin du printemps, offrant des teintes qui ont tant inspiré Van Gogh. Cependant, l'évolution de l'agriculture a raréfié ces plantes, biologiquement adaptées aux milieux ouverts et perturbés (mais non traités !) que sont les terres cultivées. Grâce au maintien d'un terroir agricole de qualité, adonis, bleuets et miroirs de Vénus survivent encore sur le territoire du Parc naturel régional du Luberon, pour le plaisir des yeux !

Crédit photo : ©Laurent Michel - PNR Luberon

Quand le feu a du bon ! (AQ)

En 1992, un incendie dévaste 1 800 ha de forêt et de garrigue de Grambois jusqu'à Beaumont-de-Pertuis. Ce triste événement a eu un rare effet positif : la réouverture des milieux au cœur du massif. Cela permit à des espèces, comme le lapin de garenne ou certains passereaux, de reprendre leurs droits. Parallèlement, afin de pérenniser une grande coupure au sein du massif, essentielle dans la stratégie de lutte contre les incendies, un vaste secteur pâturé par les moutons a été restauré.

Crédit photo : ©PNRL

Lavoir à mosaïques (AR)

Au carrefour de la rue du 19 mars 1962 et du cours Emile Pardé, un lavoir orné d'un joli triton en fonte attire le regard. Il est décoré de mosaïques récentes, portant l'inscription "vall". Une petite placette avec des bancs permet de s'y arrêter pour l'admirer tranquillement.

Crédit photo : ©Axelle Baumard - PNR Luberon

Fontaine moussue et son lavoir (AS)

Située cours Pardé, cette fontaine impose avec son rocher moussu. Un système de rigole maçonné derrière la paroi de celle-ci alimente le lavoir situé sous la voûte juste à proximité. Le lavoir est composé de deux bassins ovoïdes et de deux barres d'égouttage. Le bac du fond servait au rinçage.

Crédit photo : ©Axelle Baumard - PNR Luberon

La face cachée de Beaumont-de-Pertuis (AT)

Perché sur une butte, le village affiche une silhouette caractéristique, modelée par les habitations regroupées autour de l'ancien castrum, dont subsistent encore quelques vestiges de remparts médiévaux. Mais Beaumont cache aussi un patrimoine souterrain remarquable : chaque maison repose sur des caves datant du XIIIe s., voire d'avant. Certaines, de taille modeste, servaient autrefois à conserver le fromage. D'autres, bien plus impressionnantes, sont de véritables "cathédrales gothiques" souterraines. Ces dernières, situées sur des domaines privés, ne sont pas ouvertes à la visite.

Crédit photo : ©Camille Moirenc

Comme un air d'Italie (AU)

La place Farnese tient son nom du village italien de Farnese, jumelé avec Beaumont-de-Pertuis depuis 1993. Située derrière la mairie, cette petite place accueille une jolie fontaine, aujourd'hui malheureusement à sec. Parmi les activités qui symbolisent ce jumelage, on peut citer le rallye cyclotouriste Beaumont-Farnese, une aventure de 800 km reliant les deux villages.

Crédit photo : ©Axelle Baumard - PNR Luberon

Le village de Mirabeau (AV)

Mirabeau a bénéficié dès le Moyen-Âge d'une position stratégique, grâce à sa clue, un passage privilégié pour franchir la Durance, lui permettant de contrôler le flux des personnes et marchandises. Au XVIe s., un bac fut installé avec l'instauration d'un droit de passage, ce qui permit au village de prospérer autour de son château construit au XVIIe s. Au XVe s. fut construit le pont de Mirabeau, détruit à quatre reprises par la Durance mais toujours reconstruit pour son avantage lucratif.

Crédit photo : ©Ludovic Laffitte - Luberon Sud Tourisme

Lignes électriques, menaces aériennes (AW)

Les lignes à haute et moyenne tension créent un réel danger pour les oiseaux en raison des collisions et électrocutions. Pour les grands oiseaux planeurs (aigles, vautours, cigognes), ces infrastructures représentent l'une des principales causes de mortalité d'origine humaine. Des solutions existent : l'enfouissement des lignes, la pose de balises améliorant la visibilité des câbles, le renouvellement des pylônes les plus dangereux, la création de perchoirs sur ceux-ci ou leur meilleure isolation.

Crédit photo : ©DR

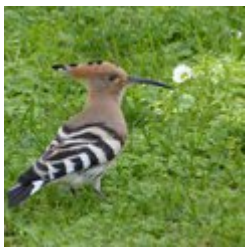

Huppe fasciée (AX)

Malgré sa jolie crête qui peut être dressée en éventail, la huppe fasciée est plus souvent entendue que vue, grâce à son chant « houp-houp-houp » facilement reconnaissable. Cette espèce insectivore utilise son long bec courbé pour extraire les larves et cocons du sol. Elle fréquente les zones cultivées, vignobles, vergers ou oliveraies. Protégée en France depuis 1981, ce grand migrateur passe l'hiver en Afrique. Une légende raconte qu'entendre son chant serait le signe de bonnes vendanges !

Crédit photo : ©Alexis Maury Dalmazane - PNR Luberon

Dans la rue des Ferrages (AY)

« Ferrages » peut référer à l'endroit où habite le maréchal ferrant et, plus vraisemblablement ici, au « terrain humide » voué aux plantes fourragères. À l'époque, le village se limitait aux hauteurs et toutes les eaux usées s'écoulaient en bas du village, créant un terrain humide. Cette rue a toujours été un lieu de passage incontournable. Les chevaux pouvaient d'ailleurs se reposer dans une grange qui se trouvait à l'actuel emplacement de la mairie.

Crédit photo : ©Damien Rosso - Drozphoto

OMMANDATIONS A L'ÉC

L'Ecole-Mairie (AZ)

En 1833, une loi rend l'instruction primaire obligatoire. Mais comment payer l'instituteur, le loger et louer un local pour la classe ? En 1844, le conseil municipal fait l'acquisition d'une maison qui abritera l'école et la mairie, les locaux sont très vétustes. En 1883, la Bastidonne offre pour ses enfants une école de couture. Il est curieux de constater que les instituteurs sont payés de 900 F à 1 200 F l'an, tandis que les institutrices ne perçoivent que 700 F à 900 F...

Crédit photo : ©DR

Une manière d'utiliser le vent ! (BA)

Les éoliennes de pompage transforment la force du vent en énergie mécanique pour actionner une pompe à eau. Mises en rotation, les pales de l'éolienne créent un mouvement vertical de la pompe dans l'eau, activant le mécanisme d'aspiration. L'eau peut ainsi être pompée dès que le vent souffle à 11 km/h. Dans une région aussi sèche et aussi ventue que le Luberon, pas étonnant que les agriculteurs aient souhaité profiter du Mistral et de ses 50 km/h en moyenne pour irriguer leurs terres cultivées !

Crédit photo : ©Séverine Besson - Luberon Sud Tourisme

- En aucun cas les auteurs des contenus de ce site ne sauraient être tenus pour responsables de problèmes ou d'accidents sur les itinéraires cités.
- Cependant, nous comptons sur vous pour signaler toutes contradictions importantes entre cette fiche et le terrain.
- Pensez également à signaler les éventuels problèmes rencontrés pendant votre balade sur http://sentinelles.sportsdenature.fr (erreur de balisage, panneau défectueux, pollution, conflit d'usages...).
- La vente de cette fiche est autorisée au coût d'impression.
- Ne pas jeter dans la nature.

L'outil Geotrek a été financé par l'Union européenne, le Parc national des Ecrins et le Parc national du Mercantour.

Le projet Chemins des Parcs est financé par la Région Provence-Alpes-Côte-d'Azur et les Parcs naturels régionaux des Alpilles, de Camargue, du Luberon, du Queyras et du Verdon.

Ce projet partenarial rassemble également le Comité Régional du Tourisme, les agences départementales de développement touristique, les offices de tourisme et les syndicats d'initiative.

- The authors of this website will in no case be held responsible for problems or accidents on the routes mentioned.
- We count on you to point out any inconsistency between this content and the field itineraries
- Please report any problems encountered on the routes (route marking problems, defective panels, pollution, conflict of uses ...) on http://sentinelles.sportsdenature.fr
- The sale of this sheet is authorized at the cost of printing
- Please don't litter

The Geotrek tool was funded by the European Union, the Ecrins National Park and the Mercantour National Park.

The Chemins des Parcs project is funded by the Provence-Alpes-Côte-d'Azur Region and the regional nature parks of Alpilles, Camargue, Luberon, Queyras and the Verdon.

This project was developed in partnership with the Regional Tourism Committee, the departmental tourist development agencies, and tourist offices.

Avec le soutien de

Avec l'aide technique de :

- Vélo Loisir Provence